

## Extrait du procès-verbal

---

*À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 1er avril 2026 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire Robert Benoit et les membres du conseil suivants :*

*Les conseillères et conseillers Robert Benoit, Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Frédéric Boucher, Elyse Boulanger.*

*Assistent également à la séance le directeur général, Jonathan Fortin et la greffière Geneviève Bonnichon.*

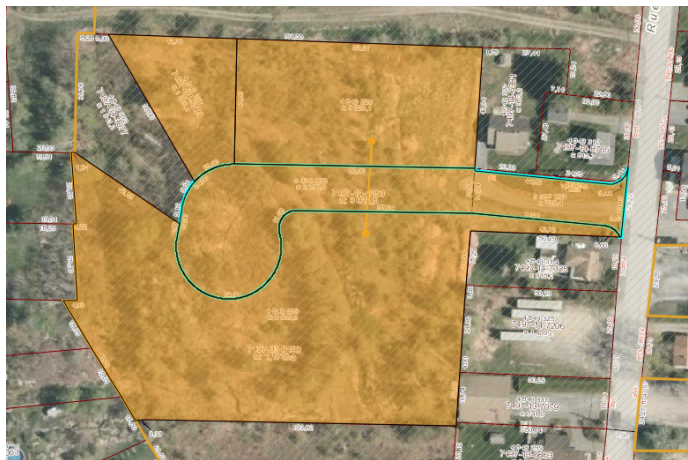
*Au début de la séance, 3 personnes se tenaient dans l'assistance. La séance est diffusée en direct, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.*

---

2026-04-166

**AUTORISATION DE SIGNATURE DES PROMESSES D'ACHAT ET DES DOCUMENTS DE VENTE CONCERNANT LES LOTS 4 849 297, 4 849 326, 4 849 999, 5 376 900 ET 5 557 397**

**CONSIDÉRANT QUE** Développement Sutton 2010 s.e.n.c. est propriétaire des lots 4 849 326, 4 849 999, 5 376 900, 5 557 397 et 4 849 302, étant un terrain vacant ayant front sur la rue Western;



**CONSIDÉRANT QUE** ces lots sont situés à un endroit stratégique afin de répondre aux problématiques en lien avec le parc Goyette-Hill et la rue Western, notamment pour le manque de stationnement;

**CONSIDÉRANT QUE** cet achat permettra d'augmenter les possibilités d'aménagement du parc Goyette-Hill et de la rue Western;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente verbale a été convenue entre Développement Sutton 2010 s.e.n.c. et la Ville pour l'achat des lots;

Sur la proposition de Frédéric Boucher  
Appuyé par Elyse Boulanger  
IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** la greffière et directrice des affaires juridiques à signer, pour et au nom de la Ville, la promesse d'achat et tout autre document pertinent pour donner plein effet à la présente résolution pour l'achat des lots 4 849 297, 4 849 326, 4 849 999, 5 376 900 et 5 557 397 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Brome.

**D'AUTORISER** le maire et la greffière et directrice des affaires juridiques à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte notarié et les documents associés à

## Extrait du procès-verbal

---

*À la Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 1er avril 2026 à 19h30, et à laquelle étaient présents le maire Robert Benoit et les membres du conseil suivants :*

*Les conseillères et conseillers Robert Benoit, Daniel Martin, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Frédéric Boucher, Elyse Boulanger.*

*Assistent également à la séance le directeur général, Jonathan Fortin et la greffière Geneviève Bonnichon.*

*Au début de la séance, 3 personnes se tenaient dans l'assistance. La séance est diffusée en direct, ainsi qu'en différé, sur la chaîne YouTube de la Ville.*

---

l'acquisition des lots, en contrepartie d'un paiement comptant d'un montant s'élevant à 200 000 \$ plus taxes.

**D'AUTORISER** la greffière et directrice des affaires juridiques à mandater les professionnels nécessaires, dont notaires et évaluateurs agréés, permettant la réalisation de la transaction, et ce, pour un total ne pouvant pas dépasser 10 000 \$, plus taxes.

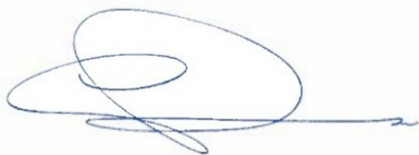
**D'AUTORISER** la trésorière à payer, à la réception des factures, les montants dus aux professionnels, et ce, après l'approbation de la greffière et directrice des affaires juridiques.

**D'AUTORISER** la trésorière à verser au notaire les sommes dues en vertu de la présente résolution et, si nécessaire, à faire les inscriptions nécessaires aux livres et à verser les taxes payables par la Ville au notaire et/ou au gouvernement.

**D'AUTORISER** une affectation du surplus accumulé jusqu'à concurrence d'un montant de 210 000 \$ plus taxes, afin de pouvoir aux présentes dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

Extrait certifié conforme  
Donné à Sutton, Québec  
Ce 2<sup>ème</sup> jour du mois de avril 2026



Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire  
Greffière et directrice des affaires juridiques